

Approche basée sur les droits dans l'enseignement supérieur au Maghreb (ABDEM)

I SEMINAIRE DE TRAVAIL

Formation de formateurs

Sétif, 9-12 mai 2016



Tempus



Consortium des universités

ABDEM

Approche basée sur les droits
dans l'enseignement supérieur
au Maghreb



Tempus



Consortium des universités

ABDEM

Approche basée sur les droits
dans l'enseignement supérieur
au Maghreb

Séminaire Sétif
9-12 mai 2016

Note de présentation et Programme

Présentation

Dans le cadre du programme TEMPUS, douze Universités collaborent dans le projet *Approche basée sur les droits dans l'enseignement supérieur au Maghreb* (ABDEM): l'Université de La Rioja, coordinatrice du projet, ainsi que l'Université de Bergame, l'Université de Westminster, l'Université de Zaragoza, l'Université de Extremadura, l'Université de La Coruña, et du Maghreb l'Université Mohamed V Rabat, l'Université Hassan 2 Mohammedia-Casablanca, , l'Institut National du Travail et des Etudes Sociales de l'Université de Carthage, l'Institut de Presse et de Sciences de l'Information de l'Université de la Manouba de Tunis, l'Ecole Nationale Supérieure de Sciences Politiques d'Alger et l'Université Mohamed Lamine Debaghine, Sétif 2 coordinatrice pour le Maghreb.

ABDEM prend comme **point de départ** trois facteurs majeurs :

- Le développement social, culturel et politique en cours au Maghreb et l'intérêt porté aux droits de l'homme et la démocratie dans ce nouveau contexte,
- Le rôle central de l'enseignement supérieur dans l'évolution vers des sociétés ouvertes et démocratiques,
- La mise en place dans les pays du Sud de la Méditerranée d'économies basées sur la connaissance, où l'enseignement supérieur jouera un rôle décisif.

Le projet ABDEM comporte **trois phases** :

- Etat des lieux et défis de l'ABDH dans les pays partenaires du Maghreb
- Une formation de formateurs sur l'ABDH (actuellement en déroulement)
- Création d'un Master interuniversitaire et interdisciplinaire sur l'ABDH dans les politiques publiques.

Dans la **première phase** du projet, il était question de réaliser le diagnostic institutionnel permettant de mieux connaître les atouts et les faiblesses de l'enseignement des droits de l'homme à l'université des pays maghrébins faisant partie du consortium. Ce bilan contextuel a permis aussi de mettre en exergue à la fois les bonnes pratiques et les besoins locaux et régionaux. Le cadre conceptuel requis pour mener à bien cette tâche de la première phase était composée de trois instruments : l'ABDH introduite à partir du Programme de réforme des Nations Unies formulées en 1997 ; le Programme mondial en faveur de l'éducation aux droits de l'homme et le Guide des indicateurs de droits de l'homme établi par le Haut-Commissariat des droits de l'homme.



Tempus



Consortium des universités

ABDEM

Approche basée sur les droits
dans l'enseignement supérieur
au Maghreb

Séminaire Sétif
9-12 mai 2016

Note de présentation et Programme

Quant à la **seconde phase** en cours de réalisation, elle porte essentiellement sur la formation de formateurs : vingt-quatre participants parmi les enseignants maghrébins sont entrain de suivre cette formation qui s'étale sur trois trimestres. Il s'agit d'une formation on-line qui se déroule successivement sur trois sites du Projet : Rabat, Sétif 2 et Tunis. Chaque semestre de formation sera clôturé par une semaine de formation présentielle.

Objectifs du séminaire de Sétif

C'est dans ce cadre que se place le séminaire de Sétif qui aura lieu les 9-12 mai 2016 et qui vise les objectifs suivants :

- Spécifier l'approche pédagogique selon les différentes disciplines représentées dans les équipes ABDEM,
- Contextualiser les besoins éducatifs des apprenants,
- Déterminer le genre de pratiques utilisées pour surmonter les difficultés rencontrées dans les universités maghrébines,
- Déterminer les techniques d'évaluation et spécifier les outils d'enseignement et d'apprentissage utiles à l'approche par les compétences,
- Identifier et comparer le degré d'assimilation des **connaissances de base de l'approche des droits de l'homme** : les textes internationaux, les normes sur le contenu des droits de l'homme, les caractéristiques, les principes communs des droits de l'homme et des mécanismes de protection internationale.
- Appliquer le processus de **compétences** d'enseignement / d'apprentissage dans une sélection de droits convenus.
- Présenter la méthodologie de **l'approche des droits** et la méthodologie de **l'apprentissage par le service** à appliquer après sur les droits sélectionnés, pour présenter les résultats finaux lors du séminaire en Tunisie¹.
- Organiser une séance « Portes ouvertes » pour faire connaître ABDEM et l'ABDH au niveau national.

¹ Rappelez-vous que le but ultime du séminaire en Tunisie est le Design d'un programme de la matière en incorporant ces méthodologies pour aborder le thème partant du domaine de connaissances concerné (Communication, Droit, Éducation, Travail social).



Tempus



Consortium des universités

ABDEM

Approche basée sur les droits dans l'enseignement supérieur au Maghreb

Séminaire Sétif

9-12 mai 2016

Note de présentation et Programme

Programme

MAI 2016	09H30 - 10H30	10H30-11H	11H - 12H	12H - 14H	14H00 -15H30	15h30 – 17h30	20H
Lundi 9	<p>Ouverture du séminaire : Mot de Monsieur le Recteur</p> <p>Présentations & « ABDEM. Formation pour des formateurs autour des droits de l'homme » Prof. Ana María Vega</p> <p>Rapporteur : Abdessatar Mouelhi (Coordinateur INTES)</p>	<p>Pause-café Sur place</p>	<p>Opérationnalité et Présupposés communs des droits de l'homme Prof. Ana María Vega</p> <p>Rapporteur : Abdessatar Moulehi (Coordinateur INTES)</p>	<p>Pause déjeunée Hôtel Mokhtar</p>	<p>ATELIER : L'universalité des droits de l'homme et leur appropriation culturelle Activité 2 Profs. Ana Vega et Abdessalam el Ouazzani</p> <p>Rapporteur : Faten Ben Lagha (Coordinatrice IPSI)</p> <p>Activité 3 Profs. Juan Ferreiro et Faten Ben Lagha</p> <p>Rapporteur : Abdessalem Al Ouazzani (Coordinateur Rabat)</p>	<p>ATELIER : Mécanismes de protection internationale Activité 4 Profs. Ana Vega et Imène Touabti</p> <p>Rapporteur : Ferchouli Fatma Zohra (ENSSP)</p>	<p>DÎNER HÔTELS EL Kenz et Taj Al Mawada</p>



Tempus



Consortium des universités

ABDEMApproche basée sur les droits
dans l'enseignement supérieur
au Maghreb

Séminaire Sétif

9-12 mai 2016

Note de présentation et Programme

	9H - 10H30	10H30-11H00	11H00 - 12h30	12H30 - 14H30	14H30 - 16H00	16H00 - 17h30	20h00
Mardi 10	L'ABDH appliquée à l'analyse du droit sélectionné : 3 étapes Prof. Ana Vega Rapporteur : Abdessalem Al Ouazzani (Coordinateur Rabat)	Pause-café Sur place	Activités 1 et 5 Activité 5. Profs. Paresh Khathrani et Saffo Nardjes Rapporteur Juan Ferreiro (Université A Coruña)	Pause Déjeuné Hôtel Mokhtar	Activité 6 / Part1. Profs. Ana Vega et Naouel Abdellatif Rapporteur : Paresh Kathrani (Coordinateur Westminster)	Activité 6 / Part 2. Profs. Paresh et Abdessatar Rapporteur : Naouel Abdellatif Mami (Coordinatrice Sétif 2)	DÎNER HÔTELS EL KENZ et Taj Al Mawada
	9H - 10H30	10H30-11	11H00 - 12h30	12H30 - 14H30	14H30 - 16H00	16H00 - 17h30	20h00
Mercredi 11	L'application de la méthodologie de l'APS dans le programme d'enseignement Prof. Ana Vega Rapporteur : Naouel ABDELLATIF MAMI (Coordinatrice Sétif 2)	Pause-café Sur place	ATELIER : Personnes handicapées Imene Touabti (Setif) / Rebidj Ali (ENSP) Rapporteur : Abdessatar Moulehi (Coordinateur INTES)	Pause déjeunée Hôtel Mokhtar	ATELIER : droit liberté d'expression Activité 7. Profs. Juan Ferreiro / Faten Ben Lagha Activité 8. Profs. Juan Ferreiro / Faten Ben Lagha Rapporteur : Ana Vega (Univ. La Rioja)	ATELIER : Droit de migration Profs. Paresh Khathrani et Chougi Samir Rapporteur : Ferchouli Fatma Zohra (ENSSP)	DÎNER HÔTELS HÔTELS EL KENZ et Taj Al Mawada
	8H30 - 10H	10H - 12h30		12H30 - 14H30	14H30 - 18h30		20h00
Jeudi 12	Comité d'Afrique du Nord Prof. Naouel ABDELLATIF MAMI Rapporteur : Abdessalam El Ouazzani	Séance portes ouvertes : Une Approche basée sur les Droits dans l'Enseignement Supérieur au Maghreb : Quelles compétences à développer ?		Pause déjeunée Hôtel Mokhtar	Programme culturel selon choix		DÎNER HÔTELS HÔTELS EL KENZ et Taj Al Mawada

METHODOLOGIE DE TRAVAIL AU SÉMINAIRE

Votre mission à présent est comme suit :

Pour atteindre l'objectif 1 : Identifier et comparer le degré d'assimilation des connaissances de base de l'approche des droits de l'homme : les textes internationaux, les normes sur le contenu des droits de l'homme, les caractéristiques, les principes communs des droits de l'homme et des mécanismes de protection internationale.

- a) Révision des connaissances acquises à travers une sélection de pratiques entre les propositions dans ces domaines du module 2. Vid. Annexe 1. En rouge le professeur qui va diriger chaque débat pour ce cas pratique.
- b) Exposition, utilisation et application des sources et des ressources d'information sur les différents mécanismes internationaux de protection par le biais de l'internet.

Pour atteindre l'objectif 2 : Appliquer le processus de **compétences** d'enseignement / d'apprentissage dans une sélection de droits convenus.

- a) Vous devriez la documentation fournie sur la plateforme pour chaque droit. (Clôture de la partie de théorique)
- b) Les éléments clés de chaque droit seront présentés et discutés sur eux.
- c) Les professeurs de chaque sujet seront d'accord pour choisir l'une des activités énumérées dans le tutoriel afin de le développer au cours du séminaire de Sétif. Pour présentant cette activité faut d'abord identifier :

- Les compétences qui vont se développer
- Les outils ou méthodes qu'ils utiliseront pour les évaluer
- Procéder à une évaluation sommative post-formation implique ce qui suit :
 - Recueillir des informations sur les réactions, l'apprentissage, le comportement et les résultats ou les changements souhaités à court terme.
 - Analyser les données recueillies pour déterminer si elles ont atteint les objectifs et les résultats d'apprentissage par le biais de notre formation



Tempus



Consortium des universités

ABDEM

Approche basée sur les droits
dans l'enseignement supérieur
au Maghreb

Pour atteindre l'objectif 3 : Présenter la méthodologie de **l'approche des droits** et la méthodologie de **l'apprentissage par le service** à appliquer après sur les droits sélectionnés, pour présenter les résultats finaux lors du séminaire en Tunisie.

Rappelez-vous que le but ultime du séminaire en Tunisie est le : Design d'un programme de la matière en incorporant ces méthodologies pour aborder le thème partant du domaine de connaissances concerné (Communication, Droit, Éducation, Travail social).

1. Les participants de la formation choisissent un cas pratique pour chaque droit, selon la répartition indiquée dans le tableau suivant. Chaque cas pratique émane d'une expérience du pays d'origine (Algérie, Maroc, Tunisie).

DISTRIBUTION DES CAS A TRAVAILLER

MAROC		TUNISIE		ALGERIE	
Rabat	Casablanca	IPSI	INTES	ENSSP	Sétif
Liberté d'opinion et d'expression	Droit de participer à la vie publique & droit de vote	Liberté d'opinion et d'expression	Personnes handicapées	Droit de participer à la vie publique & droit de vote	Liberté d'opinion et d'expression
Personnes handicapées	Droits du travail	Droit de participer à la vie publique & droit de vote	Droits du travail	Personnes handicapées	Droits du travail
Droit international humanitaire - Réfugiés & personnes déplacées	Migrants	Droit international humanitaire - Réfugiés & personnes déplacées	Migrants	Droit international humanitaire - Réfugiés & personnes déplacées	Migrants
Droit de participer à la vie publique & droit de vote	Liberté d'opinion et d'expression	Droits du travail	Droit de participer à la vie publique & droit de vote	Liberté d'opinion et d'expression	Droit de participer à la vie publique & droit de vote

La partie pratique du cours implique la mise sur pied d'un programme d'une matière ou discipline. Le participant devra identifier la situation d'atteinte portée au droit choisi sur laquelle se centrera le projet d'apprentissage par le service et il appliquera le programme établi en intégrant les concepts analysés aux modules 1, 2 et 3.

Le module d'apprentissage service (APS) prévoit la conception de trois activités du projet APS :

- La première activité (Annexe 2) aura lieu au cours du séminaire de Sétif. Ce travail initial vise à guider les élèves pour les phases suivantes.
- La deuxième activité aura lieu au cours des mois de juin et juillet, en parallèle au droit sélectionnée.
- Finalement, nous proposons le modèle de systématiser l'expérience, qui peut être utilisé comme des preuves graphiques de travail au séminaire en Tunisie.



Tempus



Consortium des universités

ABDEM

Approche basée sur les droits
dans l'enseignement supérieur
au Maghreb

Séminaire Rabat
26, 27 et 28 janvier 2016

Note de présentation et Programme

On va profiter le séminaire de Sétif pour accomplir la première activité de l'APS. Certaines activités inscrites à l'annexe 1, servent à atteindre cet objectif. Plus précisément, les activités 1, 4, 5 et 6.

Les 24 cas pratiques retenus seront développés avec les enseignants à Sétif dans des ateliers thématiques. Pendant cette session, les aspects suivants devraient être identifiés :

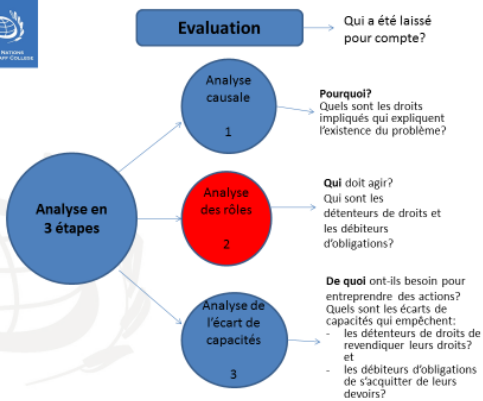
- Comment sont affectées les dimensions ou éléments (standards) qui constituent le contenu de ce droit
- Quelles sont les obligations des pouvoirs publics (protection, le respect et la garantie) ne sont pas remplies.
- Comment sont affectés les caractéristiques et les principes des droits de l'homme dans ce cas.
- Aura lieu un premier étude et débat sur la méthodologie d'analyse triple qui caractérise l'approche fondée sur les droits :
 - Analyse causale
 - Analyse des rôles
 - Analyse des capacités

Ensuite, voici le processus d'analyse pour faire face à chaque cas, selon la méthodologie de l'approche fondée sur les droits brièvement décrits.



Objectifs de la session

- Comprendre la valeur ajoutée de l'ABDH dans une analyse pays et dans la programmation des NU
- Appliquer l'ABDH à l'analyse de défis de développement dans un **cas concret** en trois étapes: analyse causale, analyse des rôles et analyse de l'écart de capacités



L'ABDH pour l'évaluation

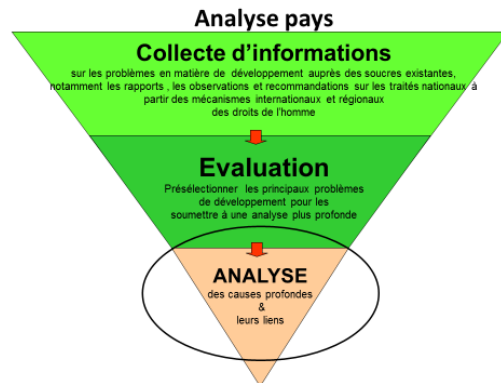
Objet de l'évaluation:

Identifier les principaux défis de développement

Qu'est ce qui se passe? à qui? où?

exemple: un taux élevé de mortalité et de morbidité maternelles parmi les filles autochtones rurales dans les districts du sud

Un défi de développement basé sur les droits de l'homme devrait être axé sur les personnes.
En d'autres termes: **Qui est laissé pour compte?**



L'ABDH pour la collecte d'informations

Quelles informations:

- Contexte civil, culturel, économique, politique et social
- Ventilée selon des fondements normatifs de non discrimination, par exemple, le sexe, l'âge, l'ethnie, le milieu rural ou urbain, etc.

Sources d'informations:

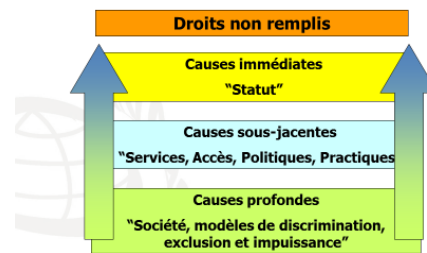
- S'appuyer sur les informations, les évaluations et les analyses nationales
- Des sources variées y compris les informations recueillies auprès des mécanismes internationaux, régionaux et nationaux des droits de l'homme

Processus d'information et d'Analyse:

- Participatif, inclusif, responsable et sensible aux cultures



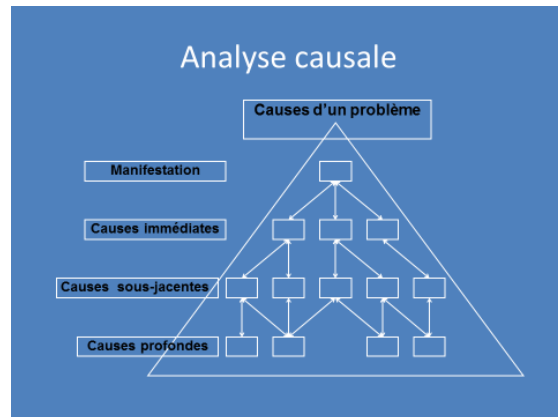
Analyse causale: "Pourquoi?"



**Travail en groupe:
Analyse causale/arborescence des problèmes**

Utiliser les informations de l'étude de cas ...

- Formuler le problème en précisant ce qui se passe, pour qui et où- Rédiger cette formulation sur une carte
- Discuter et identifier les causes immédiates, sous-jacentes et profondes
- Construire un arbre à problèmes
- Utiliser l'arbre à problèmes pour identifier les normes et principes des droits qui ne sont pas remplis



Etape 2: Analyse des rôles

Détenteurs de droits

Qui sont-ils?
Quelles sont leurs revendications?

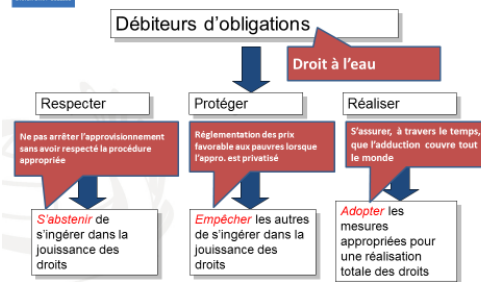
Vérifier ce que les normes des droits de l'homme prévoient en ce qui concerne leurs revendications et leurs devoirs

Débiteurs d'obligations

Qui sont-ils?
Quelles sont leurs obligations ?

Vérifier également quel est le rôle escompté des détenteurs de droits & débiteurs d'obligations dans les lois, les procédures et les politiques nationales

Obligations en matière de droits de l'homme



Travail en groupe: Analyse des rôles

- Choisir parmi les droits non remplis dégagés par l'analyse causale un droit sur lequel vous voulez travailler
 - Identifier un détenteur de droit principal et une revendication critique
 - Identifier les 3 débiteurs d'obligations qui devraient agir en ce qui concerne la revendication et leurs obligations les plus critiques
- => Résumer le tout sur le tableau suivant

Exemple: Le droit à l'éducation

Détenteur de droits:	Revendication:	Ecarts de capacité:
Enfants handicapés	Assurer l'accès à l'enseignement primaire et secondaire sans discrimination	
Débiteur d'obligation(1): Administration scolaire	Obligations: Améliorer l'accessibilité physique aux classes et aux toilettes, assurer la présence des enseignants	Ecarts de capacité:
Débiteur d'obligation(2): Direction provinciale de l'éducation	Obs.: Conduire des inspections régulières dans les écoles publiques et privées et traiter les plaintes individuelles	Ecarts de capacité:
Débiteur d'obligation(3): Ministère de l'éducation	Obs.: Promouvoir les politiques d'éducation inclusive, former les enseignants, adapter les manuels	Ecarts de capacité:



Etape 3: Analyse de l'écart des capacités

Éléments de capacité des débiteurs d'obligations :

Peut?

- Connaissance
- Ressources (humaines, techniques et financières)
- Aptitudes organisationnelles

Veut?

- Responsabilité/motivation
- leadership

Devrait?

- Autorité

Éléments de capacité des détenteurs de droits

Peut?

- Connaissance
- Ressources
- Aptitudes individuelles

Veut?

- Sécurité
- motivation

Environnement favorable

- Droit à la participation
- Information
- Liberté d'association et d'expression



Travail en groupe: Analyse de l'écart des capacités

En se basant sur l'analyse des rôles

1. Revenir sur la revendication des détenteurs de droits et sélectionner les **2 à 3 obligations correspondantes les plus critiques** pour les débiteurs d'obligations
2. Pour chaque détenteur de droits et débiteur d'obligations, identifier les écarts clés de capacités
→ ce qui empêche les débiteurs d'obligations de s'acquitter de leurs obligations et les détenteurs de droits de revendiquer leurs droits
3. Lister les écarts de capacités clés



Tribune

Une occasion pour "visiter" les autres groupes et assurer un retour d'information

Organiser vos 3 étapes sur le mur

Choisir une personne pour rester sur place et répondre aux questions

- **Analyse causale:** Y a-t-il un flux logique dans l'analyse causale et la clarté des problèmes surtout au plus bas niveau du cadre?
- **Analyse des rôles:** Les revendications et les obligations sont-elles intuitives et sont-elles présentées dans un langage simple- quand vous lisez une obligation, pouvez-vous imaginer une action correspondante?
- **Écarts de capacités:** Les écarts de capacités relatifs aux plus bas niveaux du cadre sont-ils bien pris en compte et notamment les écarts critiques se rapportant aux aspects légaux, institutionnels, politiques et budgétaires?
- **Aspect genre:** Comment l'analyse reflète-elle les différentes manières selon lesquelles les hommes et les femmes font-ils face au défi de développement? les capacités abordent-elles les causes profondes de l'inégalité homme/femme?

!! Ne pas oublier de garder les commentaires sur des papillons adhésifs



En conclusion:

4 questions critiques à poser

→ **Qui** a été laissé pour compte et **pourquoi**?

→ A quoi **ont-ils droits**?

→ **Qui** doit agir?

→ De quoi **ont-ils besoin** pour agir?

ANEXE 1

ACTIVITÉS PROPOSÉES POUR LES SUJETS DU MODULE 2 A DISCUTER PENDANT LE SÉMINAIRE DE SÉTIF

Activité 1. Travail en groupes de 8 participants de chaque pays. Elaboration d'un *rapport qui présente un diagnostic du développement de chacun des pays du Maghreb concernés (Algérie, Maroc et Tunisie)*, conformément aux différents indices et indicateurs internationaux. **Paresh Kathrani / Saffo Nardjess**

- a) Recherche d'information. Les membres des deux universités de chaque pays se partagent la recherche d'information. Nous suggérons pour consultation les sources suivantes :

[Indice de libertés publiques](#)

[Indice de liberté civile](#)

[Indicateurs internationaux de développement humain](#)

[Indicateurs de la Banque mondiale](#)

Autres ressources

- Indice de développement humain (IDH)
- IDH ajusté aux inégalités (IDHI)
- Indice de développement du genre (IDG)
- Indice de la pauvreté multidimensionnelle (IPM)
- Indice d'inégalités de genre (IIG)

Les participants à la formation peuvent préparer la présentation en utilisant les outils en ligne d'accès libre, comme par exemple, Google docs, Google Drive, etc. Vid. <https://www.google.com/intl/fr/slides/about/>

- b) Préparation de l'exposé.

Le groupe se met d'accord sur :

- le nombre de diapositives ;
- le thème/l'idée principale de chaque diapositive ; et
- l'ordre des idées/diapositives.

Chaque membre assume la responsabilité de présenter une partie des diapositives.

Travail individuel sur chaque diapositive en utilisant un brouillon.

Élaboration d'une présentation reprenant toutes les diapositives préparées

- c) Discussion en plénière



Tempus



Consortium des universités

ABDEM

Approche basée sur les droits
dans l'enseignement supérieur
au Maghreb

Séminaire Rabat
26, 27 et 28 janvier 2016

Note de présentation et Programme

La présentation sera partagée avec les autres participants à la formation dans au séminaire dans Sétif

- Identifiez les défis communs, les approches des politiques publiques et les solutions.
- À la fin, chaque apprenant évaluera la présentation des autres groupes sur une échelle de 1 à 10.

Produit attendu : Diagnostic sur l'état de développement humain de chaque pays, sur les possibles atteints portées aux droits de l'homme et sur les approches qui sous-tendent leurs politiques publiques.

Activité 2 : Analyse comparative. Travail individuel : chaque élève élabore un tableau comparatif incluant les préceptes du Décalogue, ceux inclus dans la sourate al-Isrâ' (Le voyage nocturne) du Coran, (17, 22-38) et les droits correspondants de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. **Ana Vega / Abdessalam**
Les résultats seront discutés pendant séminaire de Sétif.

Activité 3. Travail individuel : lire la Déclaration des droits de l'OCI 1990 et celle de la DUDH 1948. Signaler les différences et similitudes détectées au regard de : **Juan Ferreiro / Faten Ben Lagha**

- Fondement des droits de l'homme et mode de les concevoir. Caractéristiques.
- Répertoire des droits reconnus.
- Limites aux droits reconnus.

Les résultats seront discutés pendant séminaire de Sétif.

Activité 4 : Individuelle. Diagnostic du niveau de protection juridique dispensée dans votre pays aux droits de l'homme. **Ana Vega / Imène Touati**

Imaginez que vous devez élaborer un rapport officiel ou réaliser un reportage pour évaluer le niveau d'engagement assumé par votre pays à l'égard de la protection d'un droit concret proche de votre spécialité scientifique (droit, travail social, communication, pédagogie, etc.).

Pour son élaboration vous aurez besoin de bien vous documenter et d'être précis dans les arguments.



Tempus



Consortium des universités

ABDEM

Approche basée sur les droits
dans l'enseignement supérieur
au Maghreb

Séminaire Rabat
26, 27 et 28 janvier 2016

Note de présentation et Programme

Dans ce but, structurez le rapport ou le plan de votre reportage en utilisant les éléments suivants :

- a) Identifiez un **problème ou situation** dans votre pays affectant un droit précis (à titre d'exemple : droit à la santé, à la participation politique, au logement, droit des personnes handicapées, etc.).
- b) Identifiez les **normes internationales** qui garantissent leur protection et vérifiez si votre État a ratifié le texte international
- c) En vous servant des outils et des bases de données qui figurent dans le guide, vous devez **construire votre argumentation** :
 1. Vérifiez si l'organe (comité ou sous-comité) qui veille à l'application de ce droit a publié une **observation générale** qui offre une interprétation claire de ce droit.
 2. Recherchez de la **jurisprudence** existant sur ce droit émis par un des comités ayant compétence pour résoudre des dénonces de particuliers (les communications doivent être de préférence de votre pays ; en cas d'absence, recherchez et trouvez une communication d'un pays dont le profil serait semblable à celui du vôtre).
 3. Examinez si le problème que vous avez identifié figure dans certains des **rapports** que votre État présente régulièrement au comité correspondant
 4. Vérifiez si le problème que vous avez identifié figure au rapport présenté par votre État dans l'**Examen périodique universel** ou s'il y est fait référence dans les recommandations que lui font le reste des États.

Rédigez un texte de 3 pages dans lequel vous incluez les points suivants :

- Description du problème ou de la situation qui porte atteinte à un droit de l'homme
- Élaboration d'un argumentaire qui mette en lumière le non-respect des obligations de l'État, en tenant compte de l'information obtenue des divers mécanismes de protection internationale.
- Une proposition d'action concrète

Produit final : Évaluer le degré d'engagement assumé par un État à l'égard de la protection d'un droit de l'homme, conformément à l'information obtenue par le suivi des mécanismes internationaux.

Le **portfolio** devra inclure une note d'apprentissage personnelle : Qu'ai-je appris ? Quels concepts utiles ai-je découverts ?



Tempus



Consortium des universités

ABDEM

Approche basée sur les droits
dans l'enseignement supérieur
au Maghreb

Séminaire Rabat
26, 27 et 28 janvier 2016

Note de présentation et Programme

Activité 5 : Chercher les informations ci-dessous pour la partager et discuter en groupe pendant le Séminaire de Sétif : **Paresh Kathrani / Saffo Nardjess**

- Signalez les articles de la Constitution de votre pays qui font référence à la protection des droits fondamentaux.
- Quels mécanismes, parmi ceux énumérés dans le texte (résumé du thème et son développement) se retrouvent dans la Constitution de votre pays.
- Construisez un schéma qui représente le parcours d'une réclamation relative aux droits de l'homme dans votre pays depuis le moment où une atteinte leur est portée jusqu'à la réparation effective.

On évaluera la capacité d'analyse des articles, la capacité de synthèse et de compréhension de la nature des mécanismes et aussi la capacité de comprendre la raison du parcours juridique suivi pour rétablir l'ordre juridique violé sera évaluée.

D'après vous,

- Les droits de l'homme jouissent-ils de meilleure santé dans votre pays ?
- Quels sont les droits qui sont les plus vulnérables dans votre pays ?
- Existe-t-il dans votre pays une opinion publique sur les droits de l'homme qui ait assez de poids pour contribuer à la garantie des droits fondamentaux ?
- Croyez-vous que l'existence d'ONG ou d'associations civiles pour la défense des droits de l'homme pourrait améliorer la situation des droits de l'homme dans votre pays ?

Les capacités en communication et la qualité de l'argumentation seront évaluées.

Activité 6 : Étude de cas / Jeux des rôles. Choisissez une des deux dénonces individuelles présentées devant les organes de protection des droits de l'homme des Nations Unies

- a) Discrimination pour motif de genre : Communication n° 18/2008, Karen Tayag Vertido v. Philippines du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. **Ana Vega/ Naouel Abdellatif Mami**
- b) Discrimination raciale : Communication n° 10/1997, Ziad Ben Ahmed Habassi v. Danemark du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale. **Paresh Kathrani / Abdessatar Mouelhi**



Tempus



Consortium des universités

ABDEM

Approche basée sur les droits
dans l'enseignement supérieur
au Maghreb

Séminaire Rabat
26, 27 et 28 janvier 2016

Note de présentation et Programme

Pendant le Séminaire de Sétif les participants à la formation seront distribués au hasard entre les groupes : l'un représentant l'Etat, l'autre sera l'acteur plaignant et un autre au nom du comité.

Chaque groupe sera composé de membres des trois pays du Maghreb et de chaque institution.

Chaque groupe doit préparer sa défense et ses arguments fondés sur les faits et les lois invoquées.

Après la discussion de groupe on discutera sur les des questions suivantes :

- 1) Donnez une appréciation personnelle de l'avis final : le considérez-vous correct et bien argumenté ?
- 2) Quel type de discrimination est en jeu dans le présent cas ? Justifiez votre réponse.
- 3) Croyez-vous qu'il y a des situations similaires dans votre droit national ? Et dans la pratique ? Donnez un exemple s'il y a lieu. Vous pouvez partager votre réponse avec les membres du forum.

Activité 7 : Cherchez un article dans un média national et un autre d'un média européen qui rapportent un préjugé, de quelque type que ce soit (race, langue, religieux, sexuel, etc.) et partagez la nouvelle sur le wiki avec vos collègues : identifiez le cas et rédigez une lettre au directeur (maximum 200 mots). Pendant le Séminaire de Sétif, nous allons discuter le contenu des nouvelles et ses implications pour la cohésion sociale et le style utilisé dans l'élaboration des nouvelles, sa véracité et l'orientation idéologique du milieu. **Juan Ferreiro / Yoldoz Fatem**

Activité 8 : Qu'est-ce que le domaine public informationnel ? Cherchez comment le domaine public informationnel est traité par deux institutions publiques dans votre pays. Débattre de la pertinence (ou non) des informations fournies par ces institutions. Il y a-t-il des politiques nationales concernant la façon dont l'information devrait être rendue publique ? Y-a-t-il des lois donnant le droit d'accès à l'information dans votre pays ? Sont-elles utilisées ? Quels sont les droits des citoyens mentionnés à l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme ? A partir des réponses fournies à l'issue de l'activité proposée ci-dessus, indiquez les conséquences pour l'éducation



Tempus



Consortium des universités

ABDEM

Approche basée sur les droits
dans l'enseignement supérieur
au Maghreb

Séminaire Rabat
26, 27 et 28 janvier 2016

Note de présentation et Programme

aux médias et à l'information (ce qu'une personne éduquée aux médias et à l'information devrait être en mesure de faire). **Juan Ferreiro / Yoldoz Fatem**

Activité 9. Choisissez la couverture par les médias d'un sujet ou d'une histoire locale et examinez attentivement. Être éduqué(e) aux médias et à l'information consiste en partie à être conscient et capable d'appliquer les critères qui a présenté sur le sujet dédié aux principes des droits de l'homme et la bonne gouvernance, en particulier le droit à l'information et à la couverture médiatique de différents sujets. Dans quelle mesure répond-on aux attentes des citoyens dans l'exemple d'information locale ? Quel impact la couverture médiatique a-t-elle eu sur la communauté locale ? Lorsque les attentes des citoyens ne sont pas satisfaites, quel recours les citoyens ont-ils pour résoudre ces problèmes ? Quels rôles l'éducation aux médias et à l'information peut-elle jouer dans le soutien des citoyens ? **Juan Ferreiro**

ANEXE 2

L'ABC de l'APS

Imaginer d'autres façons de faire et d'enseigner

Activité : Planifier un projet APS

Instructions pour le design d'un projet d'APS

Il y a de multiples façons de concevoir un projet d'apprentissage par le service tout comme il y a de nombreux projets et actions proches de nos centres et milieux d'enseignements qui ont beaucoup d'éléments en commun avec un projet d'apprentissage par le service.

Pour les identifier ou transformer ces expériences en APS, nous partons de 5 éléments clé :

1. L'apprentissage : ce que ses acteurs apprennent avant, durant et après l'apprentissage.
2. Le service : qui apporte une réponse aux besoins réels du milieu, avec un objectif clair d'amélioration.
3. Le projet : la planification et l'évaluation de tout le processus.
4. La participation active : le rôle des élèves.
5. La réflexion : la prise de conscience des pas qui se font.

Pour commencer le travail nous vous proposons les étapes suivantes :

1° Identifier le contexte où s'inscrira le projet d'APS

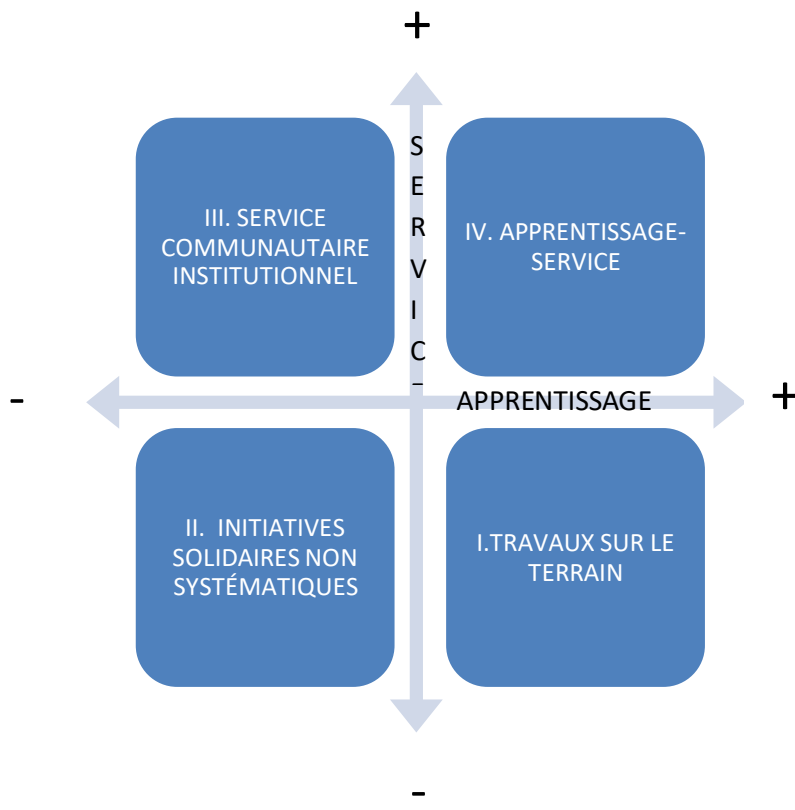
Intitulé :

Module :

Matière :

Discipline :

Thème/Unité didactique :

Cours :
2° Professorat concerné
3° Décrire brièvement l'idée (5 lignes maximum)
4° À partir de l'expérience sélectionnée, quel service générera le projet? Répondre en termes de besoins sociaux d'une situation réelle
5° Si l'on part d'une expérience préalable, associée à un APS, situer l'expérience dans la case d'apprentissage et service
<p>Les quadrants de l'apprentissage et le service</p>  <p>The diagram is a 2x2 matrix. The vertical axis is labeled 'SERVICES' with a '+' at the top and a '-' at the bottom. The horizontal axis is labeled 'APPRENTISSAGE' with a '-' on the left and a '+' on the right. The four quadrants are:</p> <ul style="list-style-type: none"> Top-Left (III): SERVICE COMMUNAUTAIRE INSTITUTIONNEL Top-Right (IV): APPRENTISSAGE-SERVICE Bottom-Left (II): INITIATIVES SOLIDAIRES NON SYSTÉMATIQUES Bottom-Right (I): TRAVAUX SUR LE TERRAIN



Tempus



Consortium des universités

ABDEM

Approche basée sur les droits
dans l'enseignement supérieur
au Maghreb

Séminaire Rabat
26, 27 et 28 janvier 2016

Note de présentation et Programme

6° Quels éléments introduire pour obtenir une somme positive d'apprentissage et de service ?

7° Qu'apporte le projet d'APS à l'apprentissage de l'apprenant ?
Répondre en termes de compétences.

COMPÉTENCES GÉNÉRALES

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES

PRÉPARATION

Il y a sans doute plusieurs points de départ tels que, par exemple :

1. Une bonne pratique éducative signalée.
2. Un contenu d'apprentissage que nous voulons appliquer à un service.
3. Nous pouvons avoir connaissance d'un besoin social important.

Expliquez brièvement les motifs qui vous ont mené à amorcer ce processus

Identifier les aspects suivants concernant la réalisation du projet :



Tempus



Consortium des universités

ABDEM

Approche basée sur les droits
dans l'enseignement supérieur
au Maghreb

Horaires, temps hebdomadaire et temps total nécessaire

Entités internes ou externes concernées

Motivation et implication des apprenants

Bilan pour la mise en marche du projet :

Difficultés	Opportunités



ANNEXE 3

ACTIVITÉS PROPOSÉES POUR LES SUJETS DU MODULE 3

Préciser le projet ApS

Titre (évocateur et identifiable au thème du projet)

Porteurs du projet :

Nom de l'enseignant :

Grade :

Matière /Unité :

Thème/Unité didactique :

Cours :

Nom du responsable de l'entité :

Entité :

Domaine d'intervention :

Droit de l'homme sélectionné. Quel droit de l'homme est concerné ?

Décrire la situation d'atteinte au droit objet du projet (inclure l'analyse causale, l'analyse des rôles et l'analyse de lacunes dans les capacités)

Que pouvons-nous faire dans notre contexte ?



Tempus



Consortium des universités

ABDEM

Approche basée sur les droits
dans l'enseignement supérieur
au Maghreb

Séminaire Rabat
26, 27 et 28 janvier 2016
Note de présentation et Programme

Définition opérationnelle du projet	
Justification	
Participants	
Objectifs	
Activités	
Méthodologie	
Séquençage	
Ressources	
Diffusion	
Célébration	



Tempus



Consortium des universités

ABDEM

Approche basée sur les droits
dans l'enseignement supérieur
au Maghreb

Séminaire Rabat
26, 27 et 28 janvier 2016

Note de présentation et Programme

Séance portes ouvertes

Séminaire International :

« Une Approche basée sur les Droits dans l'Enseignement Supérieur au Maghreb :
quelles compétences à développer ? »

Animatrice : Dr. Naouel ABDELLATIF MAMI

- | | |
|---------------|--|
| 10H00 | Mot du Recteur de l'Université Mohammed Lamine Debaghine, Sétif 2. |
| 10H15 | Intervention Prof. Ana Maria Vega Gutierrez : Coordinatrice Générale ABDEM. |
| 10H30 | Intervention du Prof. Abdessalem El Ouazzani coordinateur Mohamed V Rabat (Maroc) |
| 10H45 | Intervention du Prof. Abdessatar Mouelhi ou Prof. Faten Ben Lagha (Représentant Tunisie) |
| 11H00 | Intervention du Prof. Naouel ABDELLATIF Mami (Représentante Algérie) |
| 11H15 | Intervention Prof. Benchikh : Faculté de droits et des sciences politiques. |
| 11H30 - 12H00 | Débat |
| 12H00 | Distribution des attestations et clôture du séminaire de Rabat |

Welcome to Sétif !